



Fédération Française de Canoë-Kayak

16, place Jean Jacques Rousseau – CS 92013
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 93 62 21
Mail : auvergnerhonealpes@ffck.org
Site : <http://www.crck-aura.com>

Championnat et Tournoi Régional Kayak Polo - Saison 2018

Informations de début de saison

Bourgoin Jallieu, le 30/10/2017

*A tous les président(e)s de clubs et responsables d'équipes
des régions Rhône Alpes et Auvergne et autres régions invitées*

Bonjour à toutes et tous,

La nouvelle saison sportive arrive et, avec elle, le tournoi et le championnat régional de Kayak Polo vont redémarrer.

Notre nouveau comité régional « Auvergne - Rhône Alpes » (AURA en abrégé) est maintenant opérationnel et nous voulons poursuivre notre développement à l'échelle de tout le territoire. Aussi, nous espérons vivement accueillir de nouvelles équipes sur nos animations, sans attendre. Nous restons bien évidemment au service des clubs, « novices » en particulier, pour les accompagner dans le développement de l'activité kayak polo. N'hésitez pas à prendre contact !

Les équipes des autres régions voisines (Bourgogne – Franche Comté, Occitanie, PACA...) qui n'ont peu ou pas d'animation régionale restent bien évidemment les bienvenues sur notre animation, et nous les accueillerons avec plaisir comme les années précédentes, c'est un vrai plus pour notre dynamique.

Vous trouverez ci-après les informations utiles pour le déroulement de la saison 2018 et les documents d'inscription. Beaucoup d'informations donc mais à lire avec attention... !

CONDITIONS D'ACCES AU CHAMPIONNAT REGIONAL 2018 :

Forts de l'expérience des précédentes saisons, et suite à la consultation des équipes effectuée courant septembre (voir compte rendu de la réunion du 16/09/2017), nous reconduisons cette année les modalités d'organisation du championnat régional (et du « tournoi régional Open » conjoint) retenues pour les précédentes saisons (une seule division régionale + des équipes « open »).

Une seule équipe par club pourra être engagée dans le **championnat régional** (classement officiel, titre régional et accession au « Tournoi National Qualificatif » NQH pour la montée en N4H) : ceci afin d'éviter trop de changements entre équipes, les équipes forfait en fin de saison et finalement une lecture difficile du classement. A chaque club d'organiser la composition de son équipe au cours de la saison (elle peut donc varier), avec la contrainte de **mettre à jour (en ligne sur Kayak Polo Info) sa composition d'équipe au minimum 5 jours avant chaque journée, et de nous communiquer un bordereau en début de saison.**

A ce jour, les équipes identifiées pour participer au championnat régional 2018 sont les suivantes :

Equipes confirmées en championnat régional (saison) :	Equipes à confirmer Formule incertaine?	Equipes Open confirmées
<ul style="list-style-type: none">• Anancy II• Annemasse I• Décines – Meyzieu II• Grenoble II	<ul style="list-style-type: none">• Haute Isère I• Haute Vallée Hérault II• Nice Club de la Mer I• Saint Just Saint Rambert I	<ul style="list-style-type: none">• Bourg en Bresse I• CR Rhône Alpes I Filles• Grenoble III

Si d'autres équipes souhaitent participer au championnat régional, elles sont les bienvenues, et doivent nous communiquer leur inscription avant **le 20 novembre 2017 au plus tard** (ou avant si possible), afin que nous puissions préparer le déroulement des journées.

COMMISSION REGIONALE KAYAK POLO AUVERGNE - RHONE ALPES

Nicolas TROTOUX
81 route du périmètre
74 000 ANNECY
04 50 52 24 60/06 88 52 56 71
n.trotoux@kayak-polo.info

Au vu du nombre d'équipes, et des créneaux dont nous disposons, les équipes ne seront convoquées que sur 2 des 3 premières journées du championnat, ceci afin d'éviter de se déplacer pour trop peu de matchs (3 minimum à chaque journée). Elles seront toutes convoquées sur les journées suivantes, en revanche. Le planning des rencontres sera ainsi défini en début de saison pour toutes les journées.

CONDITIONS D'ACCES AU TOURNOI REGIONAL « OPEN » 2018 :

Lors des 7 journées du tournoi, des **matchs amicaux** seront prévus pour **intégrer d'autres équipes et ainsi enrichir et développer notre animation régionale** : équipe régionale féminines, équipe régionale jeunes, équipes « II » des clubs régionaux (animation, découverte), nouvelles équipes, participant de façon ponctuelle. Ce tournoi ne donne lieu à aucun classement.

Les équipes de nationale seront accueillies dans la mesure du possible mais à ce stade, au vu du nombre important d'équipes de niveau régional participantes, il sera difficile de leur réserver beaucoup de créneaux. Nous ferons du mieux possible, mais il va être nécessaire de prioriser les demandes d'inscription probablement. Vous avez toute latitude en revanche pour organiser des regroupements entre ces différentes équipes nationales.

Pour les nouvelles équipes qui souhaitent découvrir et participer à des rencontres de kayak-polo, sans s'engager sur la saison, des créneaux seront réservés préférentiellement lors des week-ends « en extérieur » (avril à octobre 2018). N'hésitez pas à nous contacter rapidement !

Les inscriptions peuvent se faire en plusieurs temps, afin de faciliter notre organisation :

- soit dès à présent en renvoyant la fiche d'inscription ci-jointe et en vous engageant « fermement » sur les journées choisies (ces équipes seront alors prioritaires sur ces journées).
- soit en posant une « option » sur certaines journées dès à présent (voir fiche d'inscription ci-jointe), à confirmer ultérieurement, au plus tard 14 jours avant chacune des journées.
- soit en s'inscrivant au plus tard 14 jours avant chacune des journées.

Afin de respecter un équilibre entre matchs de championnat et matchs open, 4 à 5 équipes « open » pourront être accueillies sur chacune des journées. Les demandes d'inscription seront traitées par ordre de réception.

REGLES DE PARTICIPATION POUR LES ATHLETES :

Concernant les joueurs et joueuses autorisées à participer aux rencontres du « **championnat régional** », les règles suivantes sont appliquées :

- équipes mixtes, catégories cadets à vétérans en 2018 (né(e)s en 2003 et avant). Les minimes peuvent être autorisés à participer exceptionnellement, par dérogation, sur demande motivée auprès du président de la commission régionale KP. Il convient néanmoins de les orienter préférentiellement sur les animations jeunes KP et sur une formation polyvalente.
- les joueurs inscrits en N1H, N2H, N3H et N4H (saison 2018) ne sont pas autorisés à disputer les rencontres du championnat régional, à l'exception des joueurs de **N4H** (uniquement) âgés de – **de 21 ans** (nés en 1997 ou après), ou ne totalisant pas plus de 3 saisons consécutives en championnat national dans les saisons précédentes, dans la **limite de 2 joueurs par équipe et par match**. Cette règle a pour objectif de maintenir une certaine équité tout en gardant la volonté de faire progresser notre sport et de tirer le niveau du championnat vers le haut.
- les joueuses inscrites en N1F peuvent participer aux rencontres, sans restriction.
- les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une **licence Canoë Plus 2018** et d'un **certificat médical à jour** pour la pratique en **compétition** et non pas « loisirs » simplement (+ licence 2017 en règle pour la 1^{ère} journée). **Les informations de certificat médical DOIVENT être enregistrées sur la base fédérale GOAL.**
- **Les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une pagaie couleur Jaune au minimum (article RG52) pour le championnat régional.**

- **A NOTER : pour la 1^{ère} journée, du 3/12/2017, les participant(e)s doivent être titulaires d'une licence Canoë Plus 2017 avec les mêmes obligations (certificat médical, pagaie couleur,...).** Pour autant les catégories d'âge appliquées pour cette première journée sont celles de 2018.
- Il est permis à des joueurs/joueuses de clubs différents de participer dans une même équipe, à condition de **ne jouer qu'avec une seule équipe engagée** dans le championnat (sauf cas d'une équipe régionale inscrite).
- Aussi **la permutation des joueurs/joueuses entre équipes de clubs n'est pas autorisée**, sauf cas de dérogation exceptionnels qui devront faire l'objet d'une demande écrite au plus tard 5 jours avant chaque journée et d'un accord préalable (du responsable de championnat et des capitaines d'équipes concernés). Les seuls cas autorisés auront vocation à traiter des situations exceptionnelles et éviter des « matchs forfait » : joueur/joueuse blessé(e),...

Pour le **tournoi régional open** : les conditions d'accès sont :

- équipes mixtes, catégories minimales à vétérans en 2018 (né(e)s en 2005 et avant).
- les joueurs et joueuses doivent être en possession d'une **licence Canoë Plus 2018** ou d'un autre titre permanent de la FFCK et d'un **certificat médical** à jour pour la pratique en **compétition** et non pas « loisirs » simplement
- pas de contrainte de niveau « pagaies couleurs ».
- pas de contrainte sur le niveau des joueurs/ses pouvant participer, ni sur le mélange possible des clubs.

DEROULEMENT ET CALENDRIER DE L'ANIMATION 2018 :

Le **championnat régional** se déroulera sur **7 phases**, en matchs aller / retour « classiques » entre les équipes engagées (même organisation qu'en 2017).

La dernière date sera la **Coupe Régionale Rhône Alpes**, avec classement indépendant de celui du championnat. Pour cette coupe, les clubs pourront engager librement plusieurs équipes, y compris les équipes et joueurs évoluant en championnat national sans restriction.

Suite à la demande des clubs, les durées de matchs seront les suivantes :

- Matchs aller : 2 x 7 min (afin de pouvoir disputer suffisamment de matchs sur les premières journées en piscine, où nous disposons de créneaux horaires limités)
- Matchs retour : 2 x 10 min.

La règle du timeshoot ne sera pas appliquée, comme les années précédentes.

Le calendrier de la prochaine saison est le suivant :

Journée	Dates	Lieu
J1	Dimanche 3 décembre 2017	Villeurbanne (piscine E. Gagnaire) – 69
J2	Dimanche 14 janvier 2018	Saint Etienne (piscine R. Sommet) – 42
J3	Dimanche 4 février 2018	Villeurbanne (piscine E. Gagnaire) – 69
J4	Sam. + dimanche 21 et 22 avril 2018	Grenoble (plan d'eau Bois Français à Domène) – 38
J5	Sam. + dimanche 19 et 20 mai 2018	L'Argentière la Bessée (plan d'eau du stade d'eau vive) - 05
J6	Sam. + dimanche 16 et 17 juin 2018	Annemasse (plan d'eau de Machilly) – 74
J7	Sam. + dimanche 15 et 16 septembre 2018	Bourg en Bresse (Bouvent) – 01
Coupe	Sam. + dimanche 20 et 21 octobre 2018	Annecy (lac – plage de l'Impérial) – 74

A noter également :

- animation jeunes KP : dimanche 28 janvier 2018 à Saint Etienne (42) – piscine R. Sommet
- d'autres animations « jeunes » sont à l'étude, en complément. Informations à venir.

Un grand merci à tous les organisateurs qui accueillent les journées de championnat. Afin de bien clarifier les rôles de chacun, un « cahier des charges » de l'organisateur est joint à ce courrier.

Merci également à l'ensemble des clubs qui ont proposé d'accueillir une journée, même si toutes les candidatures n'ont pu être retenues.

ARBITRAGE

Chaque équipe doit fournir au minimum un arbitre pour chaque journée, si possible de niveau Régional ou Régional stagiaire. Pour les nouvelles équipes, nous sommes là pour vous accompagner dans la formation de vos licenciés, nous trouverons des solutions ensemble, mais chaque équipe doit avoir à cœur de prendre sa part de responsabilité dans cette tâche essentielle.

Les arbitres seront nommés sur les feuilles de match, dans la mesure du possible et des informations que vous nous transmettez avant chaque journée, sur les feuilles de présence KPI. Lorsqu'ils ne sont pas « pré-remplis » sur les feuilles de match, ou en cas de changement, il est important de rectifier à la main les feuilles de marque, afin qu'après la journée, ils puissent être enregistrés (nécessaire pour le suivi des arbitres, au plan régional et national).

Notez dès à présent qu'une **formation d'arbitre régional KP aura lieu les 13 et 14 janvier 2018**. Plus d'informations vous seront rapidement diffusées concernant cette formation qui s'appuiera notamment sur la 2nde journée du championnat, à Sant Etienne. Il est essentiel de sensibiliser vos athlètes à l'utilité de ces formations ; idéalement, chaque équipe devrait disposer au minimum de 2 ou 3 arbitres formés ou stagiaires (échanges d'informations, rotation sur les matchs,...).

GESTION DES TOURNOIS – INSCRIPTIONS – KAYAK POLO INFO

Comme les années précédentes, le championnat sera géré en utilisant le site fédéral www.kayak-polo.info. Vous pourrez donc suivre le championnat, les résultats et les classements tout au long de la saison en vous connectant sur ce site. C'est un outil performant et il permet d'obtenir beaucoup d'informations (statistiques, classements...) mais il impose une grande rigueur dans le déroulement de notre championnat.

Il vous est demandé de fournir en début de saison un **bordereau des joueurs/joueuses de votre équipe**, avec la fiche d'inscription au championnat (documents ci-joint).

Pour la suite de la saison, **l'enregistrement de vos compositions et arbitres présents** (« Feuilles de présence ») pour chacune des journées **se fera directement en ligne**, sur le site Kayak Polo Info.

Chaque responsable d'équipe se verra donc transmettre des identifiants pour se connecter sur la partie « administration » de Kayak Polo Info, où il pourra mettre à jour sa feuille de présence d'équipe (une notice vous sera également transmise).

L'enregistrement des feuilles de présence devra être effectué sur KPI par les responsables d'équipe au plus tard 5 jours avant chaque journée. Passé ce délai, les feuilles de présence seront verrouillées automatiquement et seul le responsable du championnat pourra y effectuer des modifications (donc il ne faut pas en abuser ! merci d'avance).

Merci de bien respecter sur le terrain les numéros de joueurs attribués au moment du remplissage de la feuille de présence.

Afin de faciliter l'organisation pour tous, nous comptons vivement sur votre collaboration, votre assiduité et votre ponctualité (envoi des inscriptions, remplissage des feuilles de présence en ligne, licences et certificats médicaux, pagaies couleurs,...).

Attention, la première journée en 2018 aura lieu le 14 janvier ; anticipez le renouvellement des licences (les licences 2018 peuvent être prises dès le 1^{er} décembre 2017). Aucune excuse ne sera donc acceptée !

COMMISSION REGIONALE KAYAK POLO AUVERGNE - RHONE ALPES

Nicolas TROTOUX
81 route du périmètre
74 000 ANNECY
04 50 52 24 60/06 88 52 56 71
n.trotoux@kayak-polo.info

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au **championnat régional** restent cette année à **125 € pour la saison** (+ caution de 50 €), en raison des frais de location de piscine notamment et pour financer les actions de la commission régionale kayak polo (formations, équipes régionales, stages jeunes...). Ce montant inclut la participation au championnat régional sur toute la saison.

Pour une participation « ponctuelle » et en matchs open, le coût est de **25 € par journée** (+ caution de 50 €).

Les frais d'inscription à la **coupe régionale** sont de **25 € par équipe** (+ caution de 50 €). L'inscription au championnat régional n'inclut plus la coupe régionale cette année.

Les règlements sont à faire par chèque, à l'ordre du CRAURACK.

ACCES AU TOURNOI NATIONAL QUALIFICATIF N4H (NQH)

Notre championnat régional permettra de qualifier la ou les meilleures pour disputer le tournoi de qualification N4H (NQH) en octobre 2018 (permettant l'accession en N4H pour 2019).

Les modalités de sélection des équipes pour le NQH sont définies par le règlement sportif kayak polo (RP 72.5 et annexe 4 §2.2).

Les quotas par région seront définis en cours d'année 2018. Néanmoins, chaque région administrative disposera d'au moins une place pour cette compétition. Le classement pris en compte pour les équipes d'Auvergne Rhône Alpes est bien celui du championnat régional 2018 incluant tous les matchs avec toutes les équipes.

Les **modalités de participation des joueurs au NQH** sont également définies dans le règlement sportif kayak polo (catégories, surclassement, participation à d'autres compétitions,...).

Elles sont plus restrictives que celles appliquées sur notre animation régionale (pas de mixité notamment, pagaie verte minimum, tous licenciés au sein d'un même club, pas d'équipes de CD ou de CR). En revanche, les cadets et vétérans n'ont plus besoin de surclassement pour participer au tournoi NQH, depuis 2017.

Seuls les clubs en mesure de présenter une équipe conforme à ces conditions pourront prétendre à accéder au tournoi NQH. A défaut, le club suivant dans le classement sera sélectionné.

Pour autant, ces conditions ne seront pas appliquées au cours de la saison « régionale », car elles seraient pénalisantes en termes d'animation et de développement, ce qui reste l'objectif du championnat régional. Mais les équipes prétendantes à l'accession en N4H doivent le garder à l'esprit et effectuer les formalités nécessaires au cours de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison et je reste à votre disposition pour toutes remarques ou suggestions concernant cette saison 2018.

Salutations sportives,
Le responsable de la commission régionale KP
Nicolas Trotoux



Fiche d'inscription

Championnat et Tournoi Régional Kayak Polo 2018

Nom du club :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Mail :

Je soussigné président(e) du club de
confirme l'engagement d'une équipe de kayak polo pour championnat / tournoi régional kayak polo 2018.

Signature et cachet du club :

Nom de l'équipe :

Responsable :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél : Mobile :

Mail :

Participation au « championnat régional » : Oui Non

Si oui : Souhaitez vous engager une seconde équipe pour des rencontres amicales : Oui Non

Niveau de la seconde équipe : Nationale Débrouillée (équipe « II ») Découverte (première participation)

Merci de compléter le tableau ci-dessous également dans ce cas, pour la seconde équipe.

Si non : Participation au tournoi régional « open » : Merci de compléter le tableau ci-dessous :

J	Dates / Lieu	Votre inscription sur cette journée est (cocher) :			
		Confirmée : (ferme et définitive)	Simple option : (à confirmer ultérieur)	Pas disponible	Date limite d'engagement
J1	D 3/12/2017 (Villeurbanne)				20/11/2017
J2	D 14/01/2018 (St Etienne)				01/01/2018
J3	D 4/02/2018 (Villeurbanne)				21/01/2018
J4	S+D 21-22/04/2018 (Grenoble)				8/04/2018
J5	S+D 19-20/05/2018 (L'Argentière)				6/05/2018
J6	S+D 16-17/06/2018 (Annemasse)				3/06/2018
J7	S+D 15-16/09/2018 (Bourg en Bresse)				2/09/2018
Coupe	S+D 20-21/10/2018 (Annecy)				7/10/2018

Règlement :

- Inscription au championnat : **125 € + Caution 50 €**
- Inscriptions « ponctuelles », open et coupe régionale : **25 € par tournoi + Caution : 50 €**

Merci de régler par 2 chèques séparés (inscription/caution) à l'ordre du CRAURACK. La caution est retenue en cas de forfait à plus de 3 matchs.

A renvoyer avant le lundi 20 novembre 2017

Par email et par courrier avec le règlement : Nicolas Trotoux – 81 route du périmètre – 74 000 ANNECY
n.trotoux@kayak-polo.info – 06 88 52 56 71

COMMISSION REGIONALE KAYAK POLO AUVERGNE - RHONE ALPES

Nicolas TROTOUX
81 route du périmètre
74 000 ANNECY
04 50 52 24 60/06 88 52 56 71
n.trotoux@kayak-polo.info

Bordereau d'inscription d'équipe

Championnat / Tournoi Régional Kayak Polo – Bordereau saison 2018

Nom de l'équipe :

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Pagaie couleur Eau Calme	Numéro de licence
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Nom du capitaine :

Arbitres :

Nom	Prénom	Niveau (Nat/Rég/Stagiaire)

Rappel : La compétition est ouverte aux cadets/juniors/séniors/vétérans, saison 2018. Les équipes peuvent être mixtes. Les joueurs de N1H, N2H, N3H sont interdits, ceux de N4H sont acceptés sous certaines conditions. Tous les joueurs et joueuses doivent avoir une **licence 2018** (2017 pour la journée du 3/12/2017), un **certificat médical « compétition »** mentionné sur la base fédérale GOAL et être titulaire d'une **pagaie jaune au minimum**. **MERCI DE TENIR A JOUR VOTRE BASE DES LICENCIES SUR GOAL (certificats médicaux en particulier).**

Fiche à renvoyer avant le lundi 20 novembre 2017 - merci

n.trotoux@kayak-polo.info – 06 88 52 56 71